

26 avr 2019 -16:27

Appartient à Conseil des ministres du 26 avril 2019

Programme de stabilité de la Belgique 2019-2022

Sur proposition du Premier ministre Charles Michel, du ministre des Finances Alexander De Croo et de la ministre du Budget Sophie Wilmès, le Conseil des ministres a pris acte du Programme de stabilité de la Belgique 2019-2022.

Le Programme de stabilité belge fixe les orientations et les objectifs de la politique budgétaire pour la période 2019-2022. Il est à lire conjointement avec le Programme national de réforme. Les deux programmes font office de plan budgétaire national à moyen terme.

Au vu de l'approche des élections de mai, le Programme de stabilité consiste en une trajectoire indicative, tant en ce qui concerne l'objectif budgétaire global que la répartition des objectifs entre les différents niveaux de pouvoirs.

L'élaboration du Programme de stabilité 2019-2022 s'appuie sur l'avis de la section "Besoins de financement des pouvoirs publics" du Conseil supérieur des Finances. Le Programme vise à atteindre l'équilibre structurel en 2021 pour l'ensemble des différents niveaux de pouvoirs en suivant une trajectoire qui tient compte de l'octroi de la clause de flexibilité pour les réformes structurelles, comme le préconise le Conseil supérieur des Finances.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse du Premier ministre Charles Michel
rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<http://www.premier.belgium.be>

Alexander De Croo, Vice-Premier ministre et ministre des
Finances, chargé de la Lutte contre la fraude fiscale, et
ministre de la Coopération au développement
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique 50 bte 61
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 792 99 00
<https://www.decroo.belgium.be>

Tom Meulenbergs
Porte-parole
+32 473 73 33 12
tom.meulenbergs@decroo.fed.be

Service de presse de Sophie Wilmès, ministre du Budget et
de la Fonction publique, chargée de la Loterie nationale et de
la Politique scientifique
Avenue des Arts 7
1210 Bruxelles
Belgique
<http://www.wilmes.belgium.be>